

Journée Nationale 2022 de l'Association Professionnelle Suisse de Consultations contre la violence - Invitation et programme -

Chères collègues, Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la Journée nationale 2022 de l'APSCV.

Pour qui **Professionnel·le·s** qui travaillent directement ou indirectement avec des personnes recourant à la violence
Personnes et institutions actives dans le domaine de la lutte contre la violence domestique

Quand ~~9 novembre 2021~~ **NOUVELLE DATE: Jeudi 9 juin 2022**

Où Office fédéral du personnel OFPER, Eigerstrasse 71, Berne

Convention d'Istanbul et révision du Code pénal: une meilleure prévention de la violence domestique grâce au nouveau cadre juridique

Comprendre les conséquences pour les centres de consultation destinés aux personnes exerçant de la violence et pour le réseau de partenaires

L'association professionnelle s'engage à promouvoir le travail professionnel auprès des personnes exerçant de violence domestique et à soutenir l'échange entre les centres de conseil et le réseau.

La journée nationale est consacrée à la **mise en œuvre de la Convention d'Istanbul et à la révision de l'article 55a du Code pénal. Et à la manière dont elles peuvent contribuer à une meilleure prévention de la violence domestique.**

Nous abordons les questions suivantes:

- Quels sont les effets et les défis de leurs mise en œuvre?
- Comment contribuent-ils au renforcement de la coopération avec le réseau de partenaires ou comment peuvent-ils être renforcés par des mesures ciblées? Et ainsi donner plus de poids au travail de conseil auprès des personnes qui ont recours à la violence?

Nous vous invitons par ailleurs à consulter les recommandations publiées par l'APSCV concernant les consultations auprès des personnes ayant recours à la violence (disponibles sous <http://www.apscv.ch/documents.html>).

La journée nationale est traduite simultanément en allemand et en français.

A la fin de la journée, tous et toutes les membres sont cordialement invité·e·s à participer à l'assemblée générale de l'APSCV.

Frais:

Membres APSCV CHF 0.- pour 1 à 2 personnes selon l'adhésion
Non-membres APSCV CHF 60.-

Avec nos meilleures salutations
Le comité de l'APSCV

Avec le soutien de:

MIGROS
pour-cent culturel

Journée Nationale 2022 de l'Association Professionnelle Suisse de lutte Contre la Violence

Convention d'Istanbul et révision du Code pénal: une meilleure prévention de la violence domestique grâce au nouveau cadre juridique

Comprendre les conséquences pour les centres de consultation destinés aux personnes
exerçant de la violence et le réseau de partenaires

Dès 8:45h	Accueil et café
09:15	Ouverture de la rencontre et programme du jour
09:20	Informations de l'Association professionnelle suisse de consultations contre la violence Anne Trau, Secrétaire générale
09:30	Informations du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG, Luzia Siegrist, Domaine Violence Domestique DVD
09:50	Méthodes thérapeutiques alternatives: Workshop "Introduction à la cohérence cardiaque" Aude Ramseier, Psychologue et formatrice chez HEP Lausanne
11:00	Pause
11:30	Révision de l'article 55a du code pénal L'article 55 du code pénal permettra dès juillet la prescription de participation à un programme socio-éducatif. Que comprennent ces programmes? Les programmes de Bâle, Berne et Zurich présentent leur définition.
12:30	Buffet au foyer
13:45	Révision de l'article 55a du code pénal - Workshops - Quel impact la révision de l'art. 55 aura-t-il - potentiellement - sur mon centre de conseil? - Puis-je utiliser la définition présentée ce matin pour mon centre de conseil? Quels facteurs composent un programme de qualité? Qu'est-il nécessaire de laisser de coté, de modifier ou d'ajouter pour que ces différents facteurs soient une définition pertinente? - Quel sera l'impact de cette révision sur le réseau partenaire? De quelles informations le réseau partenaire a-t-il besoin et sous quelle forme? Les groupes sont mixtes allemand et français (avec traduction simultanée).
13:30	Impact de la Convention d'Istanbul en Suisse (présentation) Quels sont les effets, les défis et les attentes pour les différents acteurs? Suite à signature de la Convention d'Istanbul par la Suisse, la confédération et les cantons sont responsables de sa mise en œuvre. Quel en sera l'impact sur les différents acteurs de la société civile actifs dans le champs de la violence domestique? Qu'est-ce que le canton peut attendre de leur part? Quelles ressources le canton pourrait-il / devrait-il mettre à leur disposition? Qu'est-ce que le rapport d'évaluation auquel les ONGs suisses peuvent contribuer? Pour en parler - Simone Egger, coordinatrice du réseau de la Convention d'Istanbul L'APSCV informe ensuite du processus de coordination pour les contenus relatifs au travail avec les personnes ayant recours à la violence. Le contenu potentiel sera discuté en plénière.
14:45	Retour sur les échanges et discussion avec tous les participant-e-s
15:45	Pause
17:00	Fin de la partie officielle de la Journée nationale

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

Adresse

Eidg. Personalamt EPA, Eigerstrasse 71, 3003 Bern
Aula im 3. Untergeschoss (UG 316)

Anreise mit öffentlichem Verkehr: Situationsplan Eigerstrasse 71

